

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-quatre janvier à 18h00, les Membres du Comité du Syndicat se sont réunis, en session ordinaire, à la salle polyvalente, Rue du Stade à USSEL, sous la Présidence de M. Pierre CHEVALIER

PRESENTS : voir liste des délégués présents en annexe

SECRETAIRE DE SEANCE : GUITARD Jean-Pierre

Date de convocation : 14/12/22

Membres en exercice : 134	Présents : 93	Votants : 93	Pour : 93	Abstention : 0	Contre : 0
----------------------------------	----------------------	---------------------	------------------	-----------------------	-------------------

Référence DIEGE :	2023-01-24-01
--------------------------	----------------------

Objet :	Débat d'orientation budgétaire 2023
----------------	--

Vu les statuts du Syndicat de la Diège,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et notamment ses articles L.2312-1 et D.2312-3,

Vu le rapport d'orientation budgétaire 2023 du Syndicat, annexé à la présente délibération,

Après en avoir délibéré, les membres du Comité :

1. Décident de prendre acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire relatif à l'exercice 2023, sur la base du rapport annexé à la présente délibération.

Fait et délibéré à USSEL,
Le 24/01/2023
Le Président du Syndicat,
Pierre CHEVALIER

